

Communiqué de presse

La Banque des Territoires cède sa participation dans le Viaduc de Millau

Paris, le 12 juin 2023

Actionnaire du Viaduc de Millau depuis 2007, la Banque des Territoires cède sa participation de 49% à son co-actionnaire Eiffage.

Situé dans la vallée du Tarn, le Viaduc de Millau est un ouvrage d'art remarquable d'une longueur de 2,5 km sur l'A75. Le contrat de concession a été octroyé en octobre 2001 à la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau (CEVM) pour une période de 78 ans couvrant 3 années de construction et 75 ans d'exploitation. La mise en exploitation a eu lieu dans les délais prévus en décembre 2004, trois ans après la pose de la première pierre.

La construction de l'actif a permis de désengorger le trafic routier aux alentours de la ville de Millau et permet à l'axe A10-A71-A75 d'être aujourd'hui le trajet autoroutier le plus court et le moins cher entre Paris et Perpignan (trajet de 850 km). L'ouvrage constitue une infrastructure clé de désenclavement et d'aménagement d'un territoire majoritairement rural, dont l'utilité se répercute y compris sur le trafic autoroutier de l'axe Paris-Lyon-Montpellier. En 2022, c'est plus de 5 millions de véhicules qui ont emprunté le Viaduc de Millau, dont environ deux tiers de véhicules légers et un tiers de poids lourds.

A l'issue d'une revue stratégique et financière pluriannuelle, dans le cadre de laquelle elle a effectué un sondage de marché, la Banque des Territoires a décidé de céder à Eiffage, actionnaire majoritaire, sa participation acquise en 2007 auprès du même groupe à l'occasion du refinancement du projet.

Pour Olivier Sichel, Directeur de la Banque des Territoires, « *cette opération, menée 16 ans après l'acquisition de la participation, s'inscrit dans la politique de la Banque des Territoires d'investisseur de long terme dans les territoires et de respiration de son portefeuille d'investissements territoriaux. La cession de sa participation dans cet actif d'infrastructure mature permettra à la Banque des Territoires d'investir dans de nouveaux projets structurants pour les territoires en matière de transition écologique et énergétique - en particulier dans le domaine de la mobilité durable - et de cohésion sociale et territoriale.* ».

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Malek Prat : service.presse@caissedesdepots.fr – 06 71 43 46 38